



Plainte pour harcèlement et menace de mort

Par LULALILALA

Bonjour,

Je vous écris car je me trouve dans une position difficile.

J'ai harcelé mon "ex" d'avril à juillet et l'ai menacé de mort pour obtenir des excuses. Bien sûr je n'ai jamais eu de vraies intentions criminelles, en vérité je serais incapable de faire physiquement du mal à quelqu'un mais j'ai énormément crié au loup.

J'avais 15 ans et 9 mois et lui 23 ans lors de nos premières relations sexuelles qui ont eu lieu à et pendant son travail alors que j'étais stagiaire.

J'étais vierge et folle amoureuse et je le lui ai avoué quelques jours plus tard en le suppliant de ne plus me rappeler ; il m'a ignoré et m'a rappelé 3 mois plus tard l'air de rien ; j'ai cru qu'il avait des sentiments, et il est resté dans le vague pour que nous nous revoyions un temps. Puis il m'a ignoré et je me suis fâchée. 3 mois plus tard, il m'a rappelé. Et ainsi de suite pendant 5 ans.

Nous nous sommes finalement vu très souvent de Janvier à Mars 2013 et il me parlait d'aller vivre et travailler à Bucarest avec lui en avril. Peu avant son départ il n'a plus donné de nouvelles. J'ai été jusqu'à aller pleurer devant chez lui une fois. Je suis sortie de cette relation détruite, je consulte actuellement une psychiatre qui désire me mettre sous anti-dépresseurs et un autre psychologue m'a suivi pour les mêmes raisons (à savoir LUI) il y a deux ans. Mais là j'ai véritablement pété un câble.

Je me suis un peu ressaisi fin juillet, et surtout je me suis renseignée sur ce qu'on appelle les "pervers narcissiques". En gros ils manipulent stratégiquement leur victime pour faire la souffrir car il n'éprouvent aucun autre sentiment que la jouissance devant la souffrance de l'autre. IL correspond à tout point au profil ce qui implique qu'il ne connaîtra jamais le remord, ne guérira jamais et trouvera une autre victime.

C'est pourquoi le 18 août, par mesure de prévention, j'ai décidé de le dénoncer via un faux compte facebook en balançant massivement des messages contenant des accusations à 95% véridiques à ses amis et sur son mur, en français et en anglais (J'ai dit que j'étais enceinte pour théâtraliser l'attaque ce qui est faux).

Le 19 août j'ai reçu un appel de son père qui me menaçait de porter plainte pour harcèlement contre son fils, lui et sa femme. Hors je n'ai harcelé que le fils! Je n'ai jamais contacté le père mais j'ai envoyé une lettre à sa mère peu après notre rupture et elle m'a invité à prendre un café, m'a passé du baume et laissé son numéro. Un seul jour ou ça n'allait vraiment pas j'ai craqué et je lui ai envoyé un SMS auquel elle n'a pas répondu, puis dizaine de SMS dont la pire provocation était : "vous auriez du avorter".

Du coup j'ai réagi, hier en postant un unique mais long message de clarification à son père via un compte Facebook qu'il a créé le 19 août. Je ne sais pas si j'ai bien fait

Et j'ai créé un site internet et un groupe facebook qui ne disent que la vérité pour tenter de le dénoncer légalement.
http://fr.tomalapses.wikia.com/wiki/TOMA_LAPTES

Les juges tiendront-ils compte de la nature perverse de notre relation?
Pensez-vous qu'il puisse aller jusqu'au procès?

De plus il m'a vendu et donné de la drogue et il a détenu des photographies pornographiques de moi quand j'étais encore mineure. Toutes nos discussions Facebook depuis 2008 devraient être récupérables, ma convention de stage et les témoignages de mes copines de lycée à qui j'en ai longuement parlé également.

Ont-ils une valeur judiciaire? Ils prouveront mes dires et aussi que je le harcèle depuis 5 ans et que finalement il s'en délecte. Je le soupçonne même d'avoir tout conservé depuis 2008. Jamais il ne m'avait bloqué sur aucun moyen de communication jusqu'à il y a 2/3 mois.

Dois-je m'inquiéter? Suis-je vraiment en tort? Ce C*****D risque-t-il de réussir son coup?